

Commerce

Entre colère et espoir, les patrons de discothèque du Cher attendent toujours le feu vert pour rouvrir

Publié le 22/05/2021 à 08h00



Patron de la discothèque Le Point G, à Bourges, Jean-Charles Wioland attend avec impatience les annonces gouvernementales promises dans les prochaines semaines. © Pierrick DELOBELLE

La fièvre du samedi soir ? Ce n'est pas pour tout de suite. Alors que les terrasses, musées, cinémas et commerces ont fait leur retour ce mercredi 19 mai, les discothèques ne sont toujours pas fixées quant à leur avenir. Rouvrir cet été ou attendre la rentrée ? Et dans quelles conditions ? S'ils ne sont pas sur la même longueur d'onde, des patrons berrichons se rejoignent sur un point : hors de question que leur établissement coupe définitivement le son.

Refoulées. Alors qu'un parfum de liberté flotte depuis mercredi avec le retour des terrasses des bars et restaurants, des musées, des commerces ou encore des cinémas, les discothèques, elles, ne disposent toujours pas d'un ticket gouvernemental d'entrée dans le club des réouvertures.

Fermées, sans discontinuer, depuis le 14 mars 2020, afin d'endiguer l'épidémie de Covid-19, les boîtes de nuit resteront closes le 9 juin, étape lors de laquelle le couvre-feu sera repoussé de 21 à 23 heures. Et si la délivrance pour les professionnels de la nuit et les fêtards intervenait le 30 juin (*), jour de la fin programmée du couvre-feu ?

“ Je n'attends que ça, ouvrir et faire la fête.
Les clients aussi. On n'en peut plus

”

« Je n'attends que ça, ouvrir et faire la fête. Les clients aussi. On n'en peut plus »,
tonne Stéphane Danetto, le propriétaire, à Vierzon, de la discothèque Le Temple,
anciennement Le Patio.

Écartée du calendrier de déconfinement ébauché fin avril par le président de la République Emmanuel Macron, cette piste, notamment plébiscitée par des élus craignant l'organisation de fêtes sauvages, l'est aussi par une partie des professionnels, à l'arrêt depuis 434 jours.



Le Temple, ancien Patio, à Vierzon, a changé de propriétaire en novembre, en pleine crise sanitaire. Les murs n'ont toujours pas vibré avec la nouvelle formule de l'établissement.

« On ne réclame pas la lune, juste de pouvoir travailler, tape du poing sur la table le patron vierzonnais. Fin juin, on va pouvoir aller manger et boire en salles dans les bars et restaurants, et j'en suis ravi, mais nous, on ne pourrait pas ouvrir ? J'en ai marre d'être considéré comme la cinquième roue du carrosse. »

En mode terrasse faute de fête en intérieur

En attendant de vivre l'ivresse d'une ouverture de l'établissement, dont il est propriétaire depuis novembre, en configuration discothèque, Stéphane Danetto a adapté son activité. Depuis mercredi, son futur Temple de la nuit a basculé en mode terrasse de jour. Pas de piste de danse, pas de boule à facette, pas de banquette. Mais, dans le parc, à l'arrière d'un bâtiment qui ne demande qu'à vibrer, des chaises, un comptoir, et bientôt un terrain de pétanque.



En attendant le feu vert gouvernemental, la discothèque vierzonnaise, gérée par Stéphane Danetto (deuxième en partant de la gauche) a basculé depuis le 19 mai en mode terrasse.

« Je voulais retisser ce lien social avec les clients rompu par la crise et, on ne va pas se mentir, pour faire rentrer un peu d'argent dans les caisses, glisse Stéphane Danetto, par ailleurs maître de cérémonie au cabaret-cirque Le National Palace, à Vierzon. Sur les 130.000 euros d'aides, je n'en ai touché qu'un quart. Quand il faut payer le loyer, les charges, ça commence à être dur. Alors j'ai vendu mon camion, ma caravane, des costumes. Pour un circassien, ça fait très mal au cœur. Mais ce virus et la décision du gouvernement n'auront pas raison de ma boîte. »

Un patron favorable à une réouverture après l'été

De 4.000 dans les années 1980, en France, selon la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem), le nombre de discothèques a chuté à 1.600 avant la crise. Selon l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih), en un an, plus de 150 ont jeté l'éponge. Patron de la discothèque Le Point G, à Bourges, Jean-Charles Wioland, lui aussi, ne veut pas rallonger cette liste noire. « On veut rester debout, être là au moment de la reprise. Montrer qu'on est bien vivant. »



Le patron de la discothèque Le Point G, Jean-Charles Wioland, n'est pas un fervent défenseur de la réouverture dès cet été. Selon lui, septembre serait plus propice.

Sur le calendrier, en revanche, Jean-Charles Wioland ne se trouve pas sur la même longueur d'onde. « Une reprise cet été me paraît prématurée. Même avec un pass sanitaire, que certains vont essayer de contourner, avec des tests malheureusement pas toujours fiables, je ne suis pas emballé. Je ne veux pas, pour gagner un bifton, prendre le risque que mes clients se contaminent. Rouvrir en septembre me paraît plus raisonnable, reprend Jean-Charles Wioland. D'ici là, le nombre de vaccinés aura augmenté et on pourra rouvrir le plus normalement possible. »

“ Il ne faudrait pas qu'on nous dise "c'est bon, allez-y, rouvrez" mais sans piste de danse ”

Au-delà de la date du retour de la fièvre du samedi soir, ce sont les conditions d'accueil qui seront imposées par le gouvernement qui inquiètent les patrons berrichons. « Il ne faudrait pas qu'on nous dise "c'est bon, allez-y, rouvrez" mais sans piste de danse, comme cela a été évoqué à un moment, et que l'on nous sucre les aides qui nous permettent de survivre, enchaîne Jean-Charles Wioland. Parce que sans piste, les jeunes n'auront plus aucune raison de venir chez nous. C'est terrible ce que je vais dire, mais autant rester fermer deux mois de plus, plutôt que de se mettre en danger financièrement en prenant le risque de tourner à vide. »



Stéphane Danetto espère entrevoir le bout du tunnel dans les prochaines semaines, avec les annonces promises par le gouvernement au plus tard le 15 juin.

Pour Stéphane Danetto, « l'État doit nous faire confiance. Nous sommes des professionnels très flexibles. S'il faut prendre la température à l'entrée, on le fera. S'il faut surveiller qu'un certain nombre de personnes à table soit respecté, on le fera. S'il faut aller prendre les commandes pour limiter les déplacements, on le fera. On est habitué à faire la gendarmerie dans nos établissements quand les clients sortent d'un certain cadre. Qu'on nous laisse travailler. La seule idée qu'on nous en empêche encore, alors que des gros mariages et des grosses fêtes vont s'organiser cet été me met hors de moi. »

Le « 15 juin au plus tard » a annoncé Alain Griset, le ministre délégué aux Petites et moyennes entreprises, le secteur sera fixé sur son sort.

Benjamin Gardel